

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5068

présenté par
M. Potier et les membres du groupe Socialistes et apparentés
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 15, après le mot :

« publics »,

insérer les mots :

« et fait l'objet d'une présentation devant le Parlement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à assurer que la programmation pluriannuelle de l'agriculture soit présentée devant le Parlement.